

**Interpellation écrite du 25 juin 2013 de M. Eric Bertinat: «Clandestins de l'immeuble de la Jonction: quel bilan?»**

Dans la nuit du 12 au 13 février 2012, un grave incendie ravagea l'immeuble sis au 9, avenue de la Jonction, prenant de surprise environ 80 personnes. Parmi les victimes, la Ville de Genève a recensé une quarantaine de sans-papiers, principalement des Boliviens, soit 16 foyers sur les 36 foyers sinistrés.

Ainsi, depuis le drame, certains sans-papiers ont disparu dans la nature tandis que les autres ont été pris en charge par la Ville, le Canton, l'Hospice général, Caritas et la Croix-Rouge.

Ces clandestins ont été nourris, logés et aidés dans leurs démarches administratives. Ils ont en outre reçu de l'argent, des habits, ainsi qu'un abonnement TPG, pendant que les autorités et quelques régies privées se pliaient en quatre pour les reloger, de façon provisoire, l'Etat et la Ville ayant suggéré en boucle qu'une demande de régularisation en bonne et due forme permettrait aux clandestins de bénéficier de logements pérennes.

C'est ainsi que, en mars 2012, trois familles avaient entamé une procédure de régularisation de leur séjour.

Le Conseil administratif peut-il dès lors indiquer:

- quelle suite le Département de la cohésion et de la solidarité a donné aux dossiers de tous ces sans-papiers;
- quel a été le coût détaillé de l'aide totale apportée par la Ville de Genève à ces personnes;
- combien de personnes et familles ont à ce jour tenté de régulariser leur séjour en Suisse et y sont parvenues;
- que sont devenues les personnes qui n'ont pas tenté de régulariser leur séjour en Suisse;
- si, parmi ces sans-papiers, certains occupent toujours des logements appartenant à la Ville de Genève.